

# DISPARITION



Le Docteur Edmond Ravier vient de nous quitter dans sa 90ème année. Médecin du travail en service autonome de la Chimie pendant toute sa carrière, il fut associé étroitement à la mise en responsabilité du polychlorure de vinyle dans l'origine de l'hépatocarcinome. Il s'investit très tôt dans le syndicalisme professionnel : pilier du SNPMT dès les années 1960 il s'impliqua énergiquement dans la défense de l'indépendance professionnelle des confrères, l'amélioration de leurs conditions d'exercice au service prioritaire des salariés. Son rôle primordial de responsable du Contentieux sous les mandats successifs de Charles-Pierre HITIER ,de Claude Saint-UPERY , de Jean-Paul Duléry entre 1974 et 1994 a été crucial pour la défense de notre spécialité , pour limiter en contentieux les pressions patronales ,mettre en lumière la mise en cause de l'Administration de tutelles trop complaisante déjà avec le CNPF (1978) .Sa rigueur dans le traitement des dossiers ,sa pugnacité indéfectible nous fit respecter et gagner des procès dont entre autre celui exemplaire contre le service inter d'.Aix en Provence au management délétère.

Il avait le goût du débat contradictoire, de la dispute mais en final toujours respectueux des confrères, de leurs sensibilités politiques : le consensus restait son objectif éthique

A notre confrère toute notre reconnaissance pour son engagement au service de notre profession, dans des relations confraternelles et amicales chaleureuses

A sa famille, nos très sincères condoléances et toute notre sympathie